

BX

2355

54

année I

no. 9

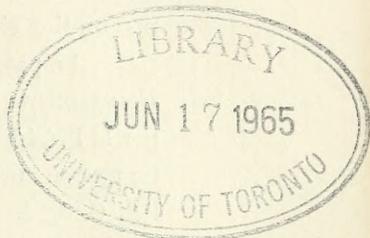
1<sup>ère</sup> année.

No 9.

Maï 1905.

# Le Semeur

## LE CONSEIL FÉDÉRAL



A l'une des dernières réunions du comité, une importante question est venue sur le tapis : la convocation du conseil fédéral de l'Association. Pour logiquement débiter par le commencement, il a été décrété que telle réunion aurait lieu. La date n'en a pas encore été fixée, mais il est toutefois certain que cette réunion sera convoquée dans la dernière quinzaine de juin, probablement vers le 25 de ce mois. Tous les camarades y seront admis et tous y sont cordialement invités ; ils y auront voix consultative, c'est-à-dire qu'ils pourront émettre leurs avis sans avoir cependant la faculté de proposer et sans jouir du droit de vote. Les camarades qui auront droit de motion, droit de discussion, droit de vote, bref, et pour parler constitutionnellement, qui auront voix délibérative, sont les suivants : d'abord les membres du comité central ; puis les délégués des divers groupes régulièrement constitués et affiliés avant le quinze juin ; il faut bien remarquer que nous ne nous astreignons pas à la lettre de la constitution cette année et que nous n'exigeons pas que les groupes aient quinze membres pour pouvoir envoyer un délégué. L'article des statuts néanmoins, accordant un délégué de plus par chaque vingt membres au delà des quinze premiers, reste en force.

Le Comité, désirant faciliter la délégation et diminuer les dépenses, permet au cercle, ayant droit à plus d'un délégué, d'accorder à un seul membre plus d'une voix. Tout délégué devra posséder une

procuration signée par les membres du groupe qu'il représente.

Le programme du conseil fédéral, sauf peut-être quelques légers changements, sera le suivant : le numéro d'ouverture sera un discours par le Président ; viendront ensuite le rapport du secrétaire, donnant un aperçu sur le travail accompli pendant l'année et l'état actuel de l'A. C. J., le compte rendu du trésorier établissant la condition des finances—le mot est peut-être un peu fort,—et le procès verbal de chacun des délégués ; ce procès verbal contiendra l'historique du groupe, son fonctionnement, le nombre des séances tenues durant l'année, un aperçu des sujets traités, et enfin la condition présente du groupe. Je dois dire qu'à cet effet une dizaine de minutes sera allouée à chacun des délégués.

L'on procèdera ensuite à la considération des mesures à prendre pour le développement de l'Association en général et particulièrement la formation et le maintien des groupes, question d'une importance capitale puisqu'elle a pour objet le mode de vie même de l'A. C. J. L'une des mesures non moins importantes à discuter sera la propagation du *Semeur*, et surtout ses moyens de subvention. Ce travail sera fait par l'un des secrétaires-correspondants, et champ libre sera ensuite laissé aux conseillers pour la discussion des mesures proposées.

L'élection des dignitaires du comité central pour la future année clôra cette convention. J'aurai, sur le présent sujet, de plus amples détails à fournir dans le *Semeur* de juin ; la date de la réunion sera dès lors définitivement arrêtée. Je puis bien en sus ajouter, sans trop grande indiscretion, qu'une circulaire sera adressée à chacun des groupes.

Eugène R. ANGERS,  
Secrétaire de l'A. C. J.

## LES DEUX CATÉGORIES

Lettre ouverte

à tous nos amis qui terminent cette année leurs études

---

Chers camarades ou amis,

En décembre dernier, étant au Manitoba, j'ai eu le plaisir de parler de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française devant les élèves du Collège de Saint-Boniface.

Le but que je m'étais proposé dans cette petite conférence était tout d'abord, de montrer la raison d'être de l'Association par la preuve de l'absolue nécessité de l'union des forces canadiennes-françaises et catholiques dans la lutte pour la défense des causes nationales et religieuses. Cette union, les catholiques, en général, ne la croient pas nécessaire. C'est une erreur très grave ; c'est un malheur. La défaite et la quasi-déroute des catholiques français à l'heure actuelle le prouvent amplement.

La défense des intérêts religieux, comme la défense du sol de la patrie exige la formation d'une armée toujours prête à la lutte et sur la valeur de laquelle le pays puisse se reposer. Sans doute, en cas de conflit, le concours de toutes les énergies est des plus utile, mais il n'en est pas moins vrai que pour mener à bien une expédition comme pour résister efficacement à une invasion, la patrie ne saurait compter sur le seul secours des volontaires. Il lui faut de plus une armée régulière ayant reçu une formation sérieuse et pratique. Or, pour avoir un jour des troupes bien disciplinées et capables non seulement de supporter le choc de l'ennemi sans faiblir, mais encore d'aller de l'avant ce n'est pas aux hommes ayant déjà un pied

dans la tombe qu'il faut faire appel. Ceux qu'il faut enrôler ce sont les jeunes gens car ils ont les forces et le temps de subir une formation longue et pénible.

Or, le but de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française est précisément de donner à la cause catholique et nationale canadienne-française un régiment composé de jeunes gens fiers de leur foi et de leur nationalité, dévoués à leur patrie et à leur religion, et capables non seulement de les défendre mais encore de promouvoir leurs intérêts.

C'est aussi pour cela que les fondateurs de l'Association ont voulu voir l'Association prendre d'abord racines dans nos collèges et toutes nos écoles afin que de là, et, peu à peu mais sûrement, grâce à la formation reçue par la jeunesse, elle puisse étendre de vigoureux rameaux par tout le pays et jusqu'à ses plus lointaines extrémités.

M'adressant à des jeunes gens qui pour le plus grand nombre peuvent faire partie des cercles d'études j'ai préféré m'étendre plus longuement sur la formation de ces cercles, sur leur vie intime, leurs sujets d'études, ainsi que sur les qualités requises chez les membres qui les composent, aussi les obligations qui leur incombent.

Il me restait à leur parler de la deuxième catégorie dite des "*membres isolés*", mais le temps m'a fait défaut, et j'ai dû remettre à plus tard de traiter ce sujet très important pour l'avenir de l'A.C.J.

En vérité, je ne regrette point de n'avoir pu développer alors tout mon sujet, puisque, grâce au *Semteur*, j'ai aujourd'hui le plaisir de m'adresser non seulement aux élèves du Collège de St-Boniface, mais à tous les élèves des collèges classiques et commerciaux du Canada français.

A vous tous, surtout amis ou camarades qui achevez vos études,

je m'adresse aujourd'hui, car, pour l'avenir de la religion et par conséquent pour la grandeur de la nationalité canadienne-française, il importe que vous soyez au moins au nombre des membres isolés de l'Association, si toutefois il vous est absolument impossible de vous joindre aux camarades réunis en cercles d'études ou si vous ne pouvez vous-mêmes former un de ces cercles.

Permettez-moi donc de continuer devant vous mon petit entretien de décembre dernier.

\*.\*.\*

Si donc, chers amis, il est, au plus haut point, désirable que les cercles d'études deviennent de plus en plus nombreux, et si tous nous devons non seulement nous efforcer de faire partie de l'un de ces cercles mais encore d'en fonder de nouveaux, il est tout aussi important de ne pas oublier et négliger le mouvement des membres isolés qui doivent être un des éléments constitutif de l'Association. En effet, quoi que nous puissions faire en faveur des cercles d'études, il y aura toujours beaucoup de jeunes gens qui, pour de multiples raisons, très valables d'ailleurs, ne pourront jamais, ou du moins momentanément, faire partie de l'un de ces cercles, et qui, cependant, pourraient être de très précieuses recrues pour l'Association.

Le programme de l'Association est le même pour tous, car tous ne sauraient atteindre leur fin dernière et remplir leur mission sociale sans la Piété, l'Étude et l'Action. Le but de l'Association n'est-il pas d'aider le jeune homme à devenir un catholique dans toute l'acception du mot et par le fait même un citoyen intègre et dévoué à sa patrie et fidèle à son Dieu ?

Or ce serait en vain que le jeune homme chercherait à atteindre ce double but s'il n'acquiert et ne développe en lui la piété, fondement

de toute vie chrétienne. La piété n'est pas seulement indispensable pour acquérir la vie éternelle mais elle l'est encore pour tout homme qui veut être fidèle à sa mission sociale. Voulant montrer à nos camarades de France comment la piété est indispensable à tout jeune homme non seulement pour assurer sa vie de l'au-delà, mais encore pour donner à sa vie terrestre toute l'importance et tout le développement qu'elle doit avoir, M. l'Abbé Guibert supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris leur disait : “ Si l'Association de la Jeunesse catholique avait à justifier ce mot de Piété qu'elle a mis en tête de son programme, elle n'aurait qu'à s'autoriser des paroles mêmes de saint Paul : *La Piété est utile à tout parcequ'elle a des promesses de vie pour le présent comme elle en a pour l'avenir.*”

Répondant ensuite à ceux, trop nombreux de nos jours même parmi la jeunesse, qui, n'ayant jamais su ce qu'était la véritable piété, lui reprochent de n'être bonne que pour faire des élus mais impuissante à former des hommes pour les tâches de la vie présente, M. Guibert dit :

“ Pour que la piété ait des promesses de vie pour l'au-delà, il importe qu'elle en ait d'abord pour le présent. “ Mais quelle est la tâche présente ? Et quels secours apporte la piété à ceux qui sont résolus de bien s'en acquitter ? ”

“ La tâche présente se réduit à trois préceptes simples ;

N'abîme pas ta vie ;

Fais grandir ta vie ;

Fais produire ta vie.

“ A tout jeune homme avide d'action sociale, nous dirons donc :  
“ *Faites-vous une âme*”

“ Or, de toutes les puissances capables de façonner une âme, de

la tremper et de l'enrichir, il n'en est point de comparable à la Piété. Dans le commerce intime de Dieu, par les sacrifices qu'elle impose, par l'élan qu'elle communique à l'âme, elle a le double avantage de mettre au cœur la flamme du zèle et de le remplir des dons qui possèdent l'influence. " En faisant ainsi du chrétien un homme d'apostolat, la piété met le comble à ses promesses de vie pour le présent et pour l'au-delà. "

Tout comme les membres des cercles d'études, les membres isolés peuvent remplir ce premier article du programme de l'Association.

On ne saurait nier que l'étude en commun est de beaucoup préférable à l'étude privée. Elle stimule en effet, facilite, perfectionne le travail particulier, permet mieux de remplir un programme et rend immédiatement le travail de chacun profitable à un grand nombre.

Mais serait-ce à dire que les nombreux jeunes gens qui pour diverses raisons, seraient empêchés de faire partie d'un groupe ne sauraient faire privément des études conformes au programme des cercles et remplir ainsi le deuxième article du programme de l'Association ? Assurément non ! Il ne faut pas oublier d'ailleurs, que l'étude dans les cercles ne saurait elle-même être vraiment profitable qu'en autant qu'elle est soutenue par l'étude privée. Toute question, pour être traitée convenablement dans une réunion des cercles, doit auparavant être sérieusement étudiée par chacun des membres qui porte alors à la connaissance de tous les camarades le résultat de ses recherches personnelles, et leur permet de profiter de son travail comme lui-même bénéficie du travail des autres.

Les membres isolés, il est vrai, ne pourront profiter immédiatement des recherches des camarades, mais leur travail personnel,

quoique plus pénible, n'en sera pas moins utile pour sa formation personnelle et pour l'Association. Ces membres guidés par le programme d'études de l'Association seront toujours de précieux auxiliaires, et souvent de véritables stimulants pour les cercles d'études.

Il ne faut pas oublier non plus que les membres isolés doivent toujours être les bienvenus dans tous les cercles d'études où ils pourront être invités à prendre la parole, et où ceux qui ne peuvent se livrer à l'étude pourront du moins bénéficier des travaux de leurs camarades. Les cercles d'études étant des cercles où, par la prière et le travail en commun, une partie des membres de l'Association se préparent à l'Apostolat, il est bien naturel que les premiers à avoir droit à profiter de cette formation doivent être les membres même de l'Association. Ce sera d'ailleurs là un des meilleurs moyens pour développer chez beaucoup de ses membres le goût des études. Comme les membres travaillant en commun, les membres isolés pourront donc remplir le deuxième article du programme de l'Association.

L'union fait la force, cela est incontestable et, pour l'avoir dit dans une fable, le bon Lafontaine n'a fait que rimer une vérité dont on était persuadé depuis très longtemps. Aussi serait-il puéril de vouloir démontrer la supériorité de l'influence des cercles d'études sur celle des membres isolés lorsqu'il s'agit de l'Action.

Mais il ne faudrait pas conclure de là à l'inutilité des membres isolés. Pas plus qu'en fait d'étude et de piété les cercles, si utiles et même indispensables qu'ils soient, ne sauraient avoir le monopole de l'action. Disséminés par tout le pays, mais toujours unis au cœur même de l'Association soit par la correspondance privée avec le comité central et les divers groupes, soit surtout par l'intermédiaire du bulletin de l'Association, les membres isolés seront sans cesse tenus au

courant des faits et gestes de l'Association et pourront être de précieux agents, d'inestimables collaborateurs.

Il arrivera souvent d'ailleurs, que, pour le succès d'une cause les membres des cercles devront agir privément et que l'action des groupes devra être remplacée par l'action privée. Et si vous me demandez ce que pourra bien faire le membre isolé, je vous répondrai : que, s'il est bien pénétré de l'esprit de l'Association, il n'y a rien de son programme qu'il ne puisse remplir.

En effet qu'il s'agisse d'être un bon exemple à tous ses concitoyens et d'ainsi faire apprécier l'Association, ou qu'il s'agisse de faire publiquement de la propagande par le mouvement des membres, qu'il soit nécessaire d'aller solliciter une faveur soit pour l'Association soit pour un camarade, qu'il soit question d'une séance à organiser ou d'une conférence à donner ; qu'il y ait un mouvement à créer en faveur d'une idée, comme la diffusion du drapeau du Sacré-Cœur par exemple, ou qu'il s'agisse de la défense des intérêts religieux et nationaux, comme la requête en faveur de nos frères de l'Ouest, non, il n'est rien de tout cela que le membre isolé ne puisse faire, il n'est pas un cas où il ne puisse du moins prêter un généreux et très utile concours. Ce sont eux, les membres isolés, qui sont les yeux, la langue, les pieds et les mains de l'Association. Ce sont eux qui répandront au loin les idées et les feront pénétrer au sein des populations par leur contact quotidien. C'est par eux que le Comité central et les Cercles seront renseignés sur les causes à défendre, les abus à réprimer, les besoins à satisfaire.

L'Association est un corps parfaitement organisé qui, pour vivre, grandir et agir, a besoin non seulement d'une tête qui est le Comité central, et d'un cœur composé de tous les cercles d'études mais

encore de nombreux membres isolés qui ne lui sont pas moins utiles ni moins indispensables. C'est ainsi que les deux catégories de membres sont absolument indispensables à l'Association pour qu'elle puisse atteindre son but.

A mon humble avis, chers amis, il n'y a donc pas un seul élève de nos collègues classiques ou commerciaux qui ayant atteint l'âge fixé par les constitutions ne puisse faire partie de l'Association et qui même s'il est vraiment Canadien français et catholique sincère, ne doive se faire un devoir d'y entrer au plus tôt. Je me demande en effet, quelle est la raison qui, en dehors de l'apathie, de l'égoïsme, ou du manque de piété, pourrait empêcher des jeunes gens fréquentant des écoles essentiellement catholiques, de faire partie de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française.

En avant donc, chers amis, que chacun mette un peu de bonne volonté et pas un seul des élèves terminant leurs études cette année ne laissera le collègue sans être enrôlé dans l'Association, et bientôt aussi, l'Association comptera deux ou trois mille jeunes gens fiers de leur foi et coufians dans l'avenir de la nation canadienne française.

Il est temps que je termine cette lettre déjà trop longue, mais je ne veux cependant pas le faire, chers amis et camarades, sans vous prier instamment, au nom de l'Église et de la Patrie comme dans votre intérêt personnel, de faire tous vos efforts pour que d'ici à la fin de l'année scolaire il n'y ait plus un seul des élèves des collèges et écoles commerciales qui ne soient des nôtres.

Dans l'espoir que ma faible voix sera entendue de vous tous et persuadé que le Sacré-Cœur, touché de la bonne volonté de tous, bénira nos efforts, avec vous tous je redis de tout cœur

Vive le Sacré-cœur qui aime les jeunes.

Henri BERNARD.

Notre-Dame-des-Neiges-Ouest, mai 1905.

## LA SCIENCE DE L'ÉTUDE

---

Écrire sur l'importance et la nécessité de l'étude en des jours où tout le monde tend et essaie à paraître savoir quelque chose ne serait pas, à vrai dire, de la plus grande utilité. Il fait beau voir le courant des esprits se diriger avec une ardeur croissante vers les études sérieuses et réfléchies. Et s'il en est encore beaucoup cependant qui résistent au mouvement général, c'est que la paresse intellectuelle prime chez eux cette importance et cette nécessité qu'ils reconnaissent presque invariablement. Aussi, devons-nous ne pas insister sur ce point en général assez bien compris, et nous livrer plutôt à quelques autres constatations.

Tout d'abord, c'est que si beaucoup s'adonnent à l'étude, beaucoup ignorent *comment étudier*. C'est une véritable science que l'étude : elle a ses principes qui la doivent diriger et gouverner, sa fin qu'elle doit atteindre. Tous ne la possèdent pas non plus à un même degré : tel apprendra plus ou moins bien dans un temps plus ou moins long. Tout cela, néanmoins, est à considérer, étant donné d'une part le vaste champ des connaissances à exploiter, et d'autre part la brièveté du temps qui nous échappe sans cesse sans que jamais nous le puissions rattraper. D'où l'on voit tout de suite le but général et pratique de l'étude bien conduite : *ménager le temps* tout en favorisant *l'acquisition sûre et stable* des notions à apprendre.

C'est dire que la *méthode* est la base de l'étude. Qu'est-ce que la méthode, sinon la raison, le bon sens appliqués à l'acquisition de la vérité ? Si la parole de Vauvenargues à savoir que " le bon sens est de tous les temps et de tous les lieux " reçoit continuellement sa confirmation, on peut dire qu'on doit en tenir grand compte dans

l'étude. Il y a donc des moyens, des procédés à suivre pour que l'étude se fasse dans les conditions citées plus haut.

La première à observer dans l'étude d'un sujet quelconque est une attention et *une application entière* de tout notre être au sujet. Elle ressort de ce fait que l'étude est un travail de l'esprit et que, par conséquent, elle demande un grand soin, vu la faiblesse native de notre intelligence, et la facilité avec laquelle elle est détournée de son objet. Nous devons donc en nous mettant à l'étude nous arracher à tout ce qui est étranger à la matière et concentrer toute notre énergie, toutes nos forces intellectuelles au seul objet qui doit en ce moment nous absorber. Chose aisée à dire, vérité que tous comprennent, mais qu'il n'est pas si facile de mettre en pratique. Eh pourquoi ? Parcequ'il y a là un effort à faire, un coup à donner, une victoire à remporter sur soi-même. Et notre nature débile n'aime pas l'effort. C'est alors qu'apparaît à l'homme la rigueur de la loi du travail, la punition imposée à nos premiers parents après leur *faute*. Que de fois cependant n'entend-on pas dire par de braves gens qui n'ont jamais connu l'étude que c'est une vie bien peu compliquée que celle de l'homme consacré aux travaux intellectuels. Ils ne savent pas les malaises ressentis, les combats à livrer avec nous-mêmes, lorsqu'il s'agit de se mettre à l'étude. Aussi doit-on dire que de cette première étape heureusement franchie dépend considérablement le succès de l'opération.

Mais voici le point où vraiment l'étude commence : nous nous sommes dégagés de notre entourage de choses et d'idées, que faire ? Appliquer de suite notre intelligence et notre mémoire à retenir chaque phrases, chaque paragraphe, chaque page ? Non ! Ce travail doit être précédé par un autre sous tous les rapports très-profitable : *une com-*

*préhension extensive de toute la matière* laquelle compréhension peut être spécifiée en pratique par une lecture rapide mais suivie du tout, ou par un coup d'œil sur l'ensemble. Le résultat en sera de nous faire découvrir le sens intime, l'âme du sujet, il nous sera plus facile de nous livrer ensuite à l'étude des parties du sujet toujours guidé par ce fait que chacune d'elles est en rapport constant avec l'âme susdite provenant à la fois de toutes et de chacune des parties: tout convergera donc vers l'idée principale et sa lueur vivifiante ne contribuera pas peu à rendre l'étude à la fois plus attrayante et plus aisée.

Vient ensuite l'étude proprement dite, c'est-à-dire l'acquisition à faire des objets et des choses. Il y aura lieu ici encore à distinction et il faudra user du jugement sous une autre de ses formes, c'est-à-dire *le discernement*. Dans toute chose, les parties composantes n'ont pas même valeur : telles sont de son essence, tandis que d'autres ne lui servent pour ainsi dire que d'ornementation. Il faudra tenir compte de cela dans l'étude, et reléguant à l'arrière-plan les détails secondaires pour donner l'importance voulue au constitutif de l'objet, et à son nécessaire.

*La mémoire des yeux* sera utilisée avec soin durant toute l'opération. C'est par les yeux que nous constatons, ce sont eux qui transportent l'idée des objets à notre intelligence ; aussi faut-il en tirer le meilleur parti possible et pour ce, les appliquer attentivement au sujet, le leur faire embrasser de façon à ce qu'ils puissent suivre la marche de l'esprit, et avancer de concert avec lui.

Les différentes parties du sujet vues et fixées avec justesse dans la mémoire, tout n'est pas fini ; il faut condenser le tout, c'est-à-dire faire *la synthèse* de la matière. La synthèse peut se faire alternativement dans l'esprit et sur le papier. Écrite, elle constitue les tableaux

synoptiques.

La nécessité de la synthèse n'est pas à prouver : elle réunit les premiers principes de chaque science, et en présente les notions essentielles : et toute science, tout objet se résument à quelques notions d'où découlent logiquement toutes les autres. Le seul vrai savant est celui qui sait synthétiser, car, pour synthétiser, il faut connaître profondément la matière, et savoir facilement se mouvoir en elle. La synthèse aura en outre pour effet d'aider la mémoire : l'anneau manquant à la chaîne sera vite trouvé, lorsqu'après s'être livré à une étude quelconque, on l'aura complétée d'une bonne synthèse.

Les *tableaux synoptiques* sont incontestablement d'une importance majeure : à celui qui en ferait usage pendant quelque temps, l'étude deviendrait plus fructueuse et plus courte. Ils peuvent être faits de plusieurs manières : par quelques notes prises sur des feuilles volantes ou mises en marge du livre ou du cahier. Le tableau synoptique se remarque surtout par sa concision : il ne contient pas écrite toute la matière, mais il donne le sens de chacune des parties en même temps que de l'ensemble : restreint dans un court espace, il frappe les yeux, et l'esprit n'a pas de peine à le retenir. Il l'emporte donc en utilité et en économie sur son congénère, et on doit indubitablement lui donner la préférence.

Une règle à observer aussi toute la durée de l'étude : *dominer constamment* la matière, et ne jamais s'y laisser confondre. Les généraux d'une armée en bataille n'iront jamais se mêler aux combattants pour suivre les péripéties de la lutte. Il en doit être ainsi pour l'étude : que l'objet à étudier soit là, devant vous : considérez-le du haut de votre intelligence : sondez-le, fouillez-le et refouillez-le : et que tout **celà se déroule en tableaux devant vos yeux.**

Tout cela fait, le travail de l'étude est terminé : la matière après avoir été traitée de la sorte a fini par laisser son empreinte dans notre intelligence, et c'est ce à quoi nous tendions.

Essayez-vous à étudier ainsi : et vous trouverez que l'étude sera non-seulement fructueuse et économique, mais aussi, douce et plaisante. *Omne tulit fructum qui miscuit utile dulci*—a dit le poète.

Edgar LABERGE.

---

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### Chronique.

---

Plusieurs de nos amis nous demandent de parler plus longuement, dans notre chronique, de la vie intime des cercles d'études. Nous le voulons bien, mais cela ne dépend pas uniquement de nous. Quand les secrétaires des cercles enverront de longues correspondances, raconteront d'une manière détaillée et intéressante ce que les groupes font, diront leur programme, leurs travaux, leurs espérances, la chronique deviendra tâche facile au chroniqueur et aux abonnés lecture substantielle. Ces lettres de famille intéresseront tous ceux qui veulent bien ne pas demeurer indifférents à l'œuvre de l'Association. Le bon résultat ne tardera pas à venir. Il y a progrès déjà. La chronique d'avril, assurément, paraîtra plus pleine que les précédentes. Cet aveu est sans doute permis au soussigné puisqu'aussi bien il n'est pour rien dans cette amélioration et que son travail est en partie fait d'extraits empruntés aux communications reçues.

Ce qui ressort de ces notes publiées aujourd'hui, le fait que la grande majorité des correspondances reproduites ici nous révèlent c'est

que nos cercles se livrent particulièrement à l'étude de l'histoire du Canada. Soyons heureux de cette préoccupation. Depuis trop longtemps on accuse la jeunesse de ne pas connaître assez l'histoire de son pays. Voilà un reproche qui ne conviendra plus aux membres de l'Association.

Aujourd'hui, nous avons encore de bonnes nouvelles. De la vie, l'Association en a. Encore un nouveau cercle qui vient de naître. Le président de ce cercle d'études nous écrit : " Je suis heureux de vous annoncer la formation d'un nouveau cercle portant le nom de " Cercle Plessis de Montréal."

Dimanche, le 26 février a eu lieu au numéro 1243 rue Ontario la première séance du cercle. Les élections terminèrent l'assemblée. Voici le résultat : président, Armand Couture ; vice-président, Joseph St-Germain ; secrétaire, Maurice LaForest ; trésorier, Henri Beaudry ; secrétaire-correspondant, F.-X. Godbout. Le but que se propose notre cercle est de développer chez ses membres l'amour de Dieu et de la patrie. Il ne croit pas pouvoir mieux réaliser ce but que par l'étude de l'histoire de l'Église et du Canada. Il dirigera donc ses efforts vers cette fin : la connaissance de nos gloires nationales, dans le domaine religieux, littéraire et politique. Le nouveau cercle se compose de 23 membres. Tous sont décidés de faire du cercle Plessis un cercle modèle. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous les encourageons vivement à se mettre tout de suite à l'œuvre.

Les membres du groupe de Ste-Thérèse travaillent ferme. Un de nos camarades nous écrit : " Les nouvelles que j'ai à vous donner sont bonnes. Mgr Bruchési est venu nous voir, nous a parlé de l'A. C. J., nous a dit les bénédictions spéciales dont nous étions l'objet de la part du Saint-Père. C'est le meilleur des encouragements. Il est

à espérer que plusieurs de nos Thérésiens devant vivre dans le monde l'année prochaine s'occuperont activement de l'Association. A la société Ducharme, les travaux sont conformes avec les statuts : 1° Éloge de Colomb par Albert McCaughan ; Éloge de Cartier par Osa Leroux ; 2° Abdication de Napoléon après Waterloo, Louis Turgeon, Avila Beauchamp, Emile Lambert ; 3° Gouvernement de Denonville, Donat Godin, Ernest Labelle.

Le camarade Henri Bernard nous a fait l'honneur d'une visite. Nous espérons beaucoup de Ste-Thérèse. Que les amis travaillent toujours avec persévérance à la bonne cause. Qu'ils sèment. Je n'ai aucun doute qu'un jour ou l'autre la moisson sera abondante.

Le secrétaire-correspondant de Joliette nous écrit : " Durant le mois de mars nous avons eu deux séances régulières. La première eut lieu le vingt-deux, la seconde le vingt-neuf mars. La question à étudier dans la première séance était : " l'école gratuite et obligatoire dans la Province de Québec sous la direction d'un ministère de l'Instruction Publique ;" ce sujet a été traité par le camarade J. Geoffroy. Dans la séance du vingt-neuf, le camarade Robert nous parla de la Franc-maçonnerie : " ce qu'elle est, ce qu'elle fait et les moyens de de la combattre." Voici ses autres sujets traités dans une séance que nous avons eue dans les premiers jours de mars : " Les vues de la Providence sur le Canada-français," par le président de notre cercle, le camarade Rondeau ; " La condamnation de Galilée " par le camarade vice-président Martin ; " L'action bienfaisante des moines en Europe au moyen-âge ", par le camarade Ferland. Le cercle St-Michel malgré sa jeunesse fonctionne on ne peut mieux. Les jeunes s'unissent et agissent ; Voilà notre vie et notre force."

Nous serions bien difficile si nous n'étions pas satisfait du cercle

St-Michel. Il a un programme bien rempli. Nous acceptons avec plaisir l'offre du secrétaire-correspondant de nous envoyer quelques-uns de ces travaux. Peut-être pourrons-nous en faire profiter tous les camarades.

Voici le rapport du cercle Duhamel, d'Ottawa.

1° Le 7 mars 1905.

La St-Thomas, fête patronale de notre cercle, Mgr l'Archevêque devait dire la messe pour nous. Obligé par des raisons majeures de s'absenter, M. le chanoine L.-N. Campeau le remplaça. Il dit la messe à la cathédrale. Tous les membres s'approchèrent de la Table sainte.

Le 19 mars.

“ L'évolution du gouvernement du Canada ” fut le sujet traité par le camarade H. Perras. Le camarade A. Lalonde lui posa plusieurs objections sérieuses qui servirent à rendre la conférence plus intéressante et plus utile. La conférence fut suivie d'une discussion générale sur la bonté de l'Angleterre dans la modification des différents gouvernements. Il y eut à cette séance présentation d'un nouveau membre : le camarade Dupuis.

Le 2 avril 1905.

“ Louis Hippolyte LaFontaine ” sujet traité par le camarade P. Ducharme. Après la conférence nous étudiâmes l'histoire du Canada de 1534 à 1632. Le camarade Patry expliqua les évènements de cette période et répondit aux questions et objections des camarades. Le camarade Dion présenta quelques notes sur Jacques Cartier et des raisons pour lesquelles la gloire de la découverte du Canada doit lui être attribuée. Enfin, présentation d'un nouveau membre, le camarade E. Landry. ” Je crois qu'il n'y a rien à ajouter. Cet intéressant compte-rendu est un encouragement pour nous tous.

De bonnes nouvelles de Québec. “ Les *Chasseurs Salaberry* s’organisent tout à fait, nous écrit le secrétaire-correspondant. J’espère vous envoyer un rapport intéressant pour le mois de Juin. Nous paraderons à Pâques pour la première fois, et alors sera béni l’étendard des *Chasseurs Salaberry* : le drapeau national. Vive Dieu ! Les jeunes se montrent enfin dignes de leur jeunesse et de leur devise : “Vouloir et faire. ” Voilà un vrai langage de soldat chrétien. Je suis tenté de m’écrier à mon tour après la lecture de ce compte-rendu plein d’enthousiasme et de vie : Vive Dieu qui nous donne comme camarades de ces braves, dignes de leur jeunesse et de leur devise : Vouloir et faire ! Vive Québec ! diront tous nos lecteurs.

A propos du cercle de la Haute-ville, à Québec, pourquoi ne pas faire part à nos lecteurs d’une agréable nouvelle ? M. l’Abbé Camille Roy, le si distingué professeur du Séminaire de Québec, écrivait récemment à notre président : “ Le cercle d’études de Québec vient de m’inviter à faire partie de son comité d’honneur. Il n’est pas besoin de vous dire que cet appel m’a vivement touché et que j’accepte volontiers le rôle que l’on veut bien m’attribuer. . . . Je vous assure encore aujourd’hui la bien petite part de mon adhésion sympathique.” Notre président a reçu aussi deux autres témoignages d’encouragement et de sympathie pour l’Association qui nous sont particulièrement agréables. Ce sont des lettres de MM. l’abbé D’Amours, supérieur du Séminaire de Rimouski, et de l’honorable sénateur Choquette. Non vraiment l’Association compte de si bons amis et de si sincères et de si dévoués, qu’elle ne peut pas périr.

“ Durant les mois de février et mars nous avons eu chaque dimanche nos séances d’étude, nous écrit le secrétaire du cercle St-Jean-Baptiste de Varennes. Voici les sujets étudiés et ensuite discutés

dans des débats publics.

1° L'agriculteur est le bienfaiteur de la Patrie.

2° Les grandes figures de Champlain, Frontenac, Montcalm, au point de vue du patriotisme, du dévouement et de l'esprit chrétien.

3° La nécessité des écoles séparées au Nord-Ouest au point de vue catholique et canadien-français. Comme vous le voyez, cher camarade, notre cercle d'études ne chôme pas. Entre temps, notre directeur nous a parlé de la nécessité qui existe, aujourd'hui surtout, d'affirmer bien haut nos croyances religieuses et nos aspirations patriotiques."

Le cercle St-Augustin de Lévis étudie cette année l'histoire universelle et particulièrement l'histoire du Canada " Ces études nous écrit-on sont présentées sous forme de discussion. " Voici le rapport de l'aîné de nos cercles.

" Le cercle St-Louis a eu ses deux réunions pendant le mois d'avril. A la première le camarade Angers a lu un travail très intéressant et très approfondi sur la liberté religieuse. Après une courte définition de la liberté en général, il nous a expliqué les diverses sortes de liberté : liberté religieuse, liberté civile et liberté politique, puis il a montré que la liberté religieuse, la plus sacrée de toutes, doit exister de droit, dans tous les pays où l'État n'a embrassé officiellement aucune religion. Il nous a fait voir, par une foule de textes, que le droit colonial anglais accordait cette liberté aux colonies anglaises. Le camarade Angers devra dans une prochaine conférence nous démontrer comment le traité de Paris et les pactes subséquents conclus entre l'Angleterre et notre pays donnent pleine et entière liberté religieuse au Canada.

A la dernière séance, le président Baril a présenté au cercle

deux nouveaux membres : les camarades G. Guimond et O. Cousineau. Ils ont été accueillis avec plaisir. Le R. P. Chaput, directeur du cercle St-Louis, a lu une conférence sur les événements de 37-38. Il a d'abord esquissé rapidement les causes de cette rébellion ; la mauvaise organisation du parlement de 1791, le partage injuste des emplois et des terres publics, la question des subsides, le refus obstiné d'accorder les réformes demandées, le projet d'angliciser le pays, le langage immodéré des journaux et les paroles enflammées des chefs, puis il a montré les effets immédiats de cette rébellion qui nous a valu l'acte d'union destiné dans l'intention de ses auteurs, à faire disparaître l'élément français du sol canadien. En dernier lieu le R. Père a prouvé, à l'aide des principes de la saine raison et de la philosophie catholique, qu'on ne pouvait justifier, en droit, cette révolte. La tyrannie n'était pas suffisante pour légitimer la révolte, il n'y avait pas unanimité dans le pays, le clergé, les chefs, le district de Québec étaient opposés et dans le district de Montréal seulement 6 ou 7 comtés prirent les armes—la révolte n'était pas l'unique et le dernier moyen d'obtenir justice—enfin il n'y avait aucune chance de succès. Le cercle remercia sincèrement le conférencier et tous les membres se dispersèrent pleins d'ardeur et de zèle pour la cause de la patrie. ”

Le cercle de Marieville ne montre pas moins de zèle et d'ardeur au travail. Nous avons une longue et intéressante lettre de notre camarade Léopold Choquette, secrétaire de ce cercle. Cette communication mériterait d'être reproduite en entier.

Nos camarades de Marieville, nous apprend le secrétaire, redoublent d'ardeur au travail depuis que les récents événements ont prouvé que la cause de la justice et du droit sera d'ici à longtemps exposée à être méconnue. Ils s'efforcent de s'instruire et surtout de se perfec-

tionner eux-mêmes. Ils ont résolu de bannir de leur lecture les livres futiles et de leur conversation les propos qui ne conviennent pas aux lèvres d'un homme digne, se respectant lui-même et respectant les autres. Courage, vous, amis ! vous avez bien compris le but de l'Association, qui est d'engager ses membres à acquérir à la fois la science et l'habitude d'une conduite vertueuse et en tous points régulière.

Voilà pour les correspondances reçues des cercles organisés. Parlons maintenant de nos espérances. Un camarade de Rimouski nous écrit : " Je suis heureux de vous dire que l'A. C. J. gagne petit à petit du terrain. La marche quoique lente n'en sera, je l'espère, que plus ferme " merci au camarade de cette bonne nouvelle.

Ste-Anne de la Pocatière compte un grand nombre de camarades de l'Association. Notre vœu le plus cher, c'est de voir se former dans ce groupe un cercle d'études. J'ai bon espoir, car nous avons là de bons amis. Pour n'en nommer qu'un, M. l'abbé Dumais qui nous écrivait il y a quelque temps une lettre remplie de sympathies et d'encouragements.

Nicolet entre dans le mouvement. Depuis longtemps nous y avons un beau groupe de camarades. Aujourd'hui nous écrit un ami dévoué à la cause : " Excellentes nouvelles ! Après quelques dimanches, Nicolet aura enfin son cercle. Il ne nous reste plus qu'à demander l'affiliation. C'est ce que nous allons faire sans tarder, " tant mieux et faites vite. Nous serons heureux de rencontrer à la réunion du conseil fédéral un représentant de Nicolet.

M. l'abbé Émile Chartier, un vieil ami de l'Association, nous envoie de Rome ses encouragements. Nous sommes heureux de reproduire quelques extraits de sa bonne lettre. " Croyez bien dit-il que je serai toujours là, humble soldat, perdu loin des plis du drapeau,

pour respirer la brise qui l'agite, en attendant l'heure ou je bataillerai avec vous près de la hampe. Continuez toujours en suivant la direction de NN. SS. les évêques : Dieu vous appuiera quand eux-mêmes vous béniront."

L'Association ne se recrute pas que dans la province de Québec. Loin de là. Voici le camarade N. Bellavance, élève de seconde année de philosophie et président de l'académie du collège St-Boniface qui nous écrit une lettre très encourageante pour l'avenir. "Quant à l'affiliation de notre Académie, j'y ai déjà songé et j'ose vous laisser espérer que ça se fera sous peu. Inutile d'y songer présentement les confrères et camarades sont trop préoccupés de leurs examens. C'est partie remise au mois de mai. Je compte aussi durant les vacances parcourir les paroisses et de concert avec quelques amis, donner des conférences à ce sujet et former des cercles. Moi-même j'ai grande confiance dans l'Association et je suis porté à croire que, particulièrement ici au Manitoba, c'est notre seule planche de salut."

Que direz-vous, lecteurs, après avoir parcouru tous ces extraits de lettres ? Il me semble que vous ne pourrez pas vous empêcher de reconnaître que les membres de l'Association n'ont pas été inactifs durant les dernières semaines. Cette chronique n'apporte-t-elle pas la preuve que nos camarades s'efforcent de réaliser l'un des buts pour lesquels notre œuvre a été fondée : mettre l'esprit des jeunes à l'étude des questions d'ordre religieux, national et économique ?

A cela pourtant ne se bornent pas nos soucis. Les membres veillent aussi à la formation du caractère et cherchent à conquérir une grande dignité de vie. Quelques résultats ont déjà été atteints. Lisez ce que nous écrit, à ce sujet, le secrétaire du cercle de St-Hyacinthe : "Notre vie privée se ressent beaucoup des principes de

*l'Association catholique de la Jeunesse.* Nous sommes plus sérieux et plus audacieux pour affronter les obstacles. C'est autant de pris sur l'ennemi."

Voilà le mot de la fin.

Ce témoignage, tous les secrétaires des groupes doivent être en état de le rendre et un jour viendra où le public, qui présentement applaudit à notre labeur, reconnaîtra que l'Association aura servi à rendre les jeunes capables de mener une vie vertueuse, exempte de bassesses et pleine d'activité féconde.

Louis-Renaud LAVERGNE.

---

### M. J.-P. TARDIVEL

*Le Semeur* ne saurait enrégistrer tous les évènements qui se passent autour de lui. Ce n'est point sa mission. Mais comment pourrait-il s'empêcher de dire sa tristesse, quand tombent, tout à côté de son champ de travail, de hautes figures et de nobles âmes ?

Monsieur Tardivel montra l'accord d'un réel talent et d'un caractère supérieur. Il a été l'un des plus remarquables travailleurs de la plume du Canada, durant ces vingt-cinq dernières années, et il mérite d'être mis au premier rang par le désintéressement et l'unité de sa vie. Son œuvre, *La Vérité*, vivra.

En 1880, se trouvant à La Malbaie, il disait à l'ami dont il était l'hôte le projet d'avenir qui transportait son âme. Il rêvait alors de fonder un journal, mais un journal qui fût bien à lui, reflétant une pensée libre et saine, préoccupé uniquement de vérité. Son désir s'est réalisé. L'année suivante il en commençait l'exécution, et l'on sait avec quelle admirable ténacité et au prix de combien de sacrifices il s'est donné à son labeur.

Sa fidélité à ses principes de jeunesse et d'homme mûri est la plus étonnante des leçons qu'il nous donna, la plus salubre aussi que pouvaient recevoir les jeunes de notre temps.

Les membres de *l'Association catholique de la Jeunesse*, à laquelle M. Tardivel montra tant d'attachement, déplorent la descente au tombeau de ce vaillant soldat et souhaitent à son âme l'éternelle clarté. Aux êtres qui pleurent le disparu, ils adressent, avec leur respectueuses condoléances, l'expression de leurs vifs regrets.

Ant. P.